



Procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif à Aix-la-Chapelle, le 8 février 2003

Présents :LSD, BK, LH, BRG, TF, AP.

Excusée: Josiane.

1.Ouverture de la réunion – et adoption de l'ordre du jour

Linda accueille les présents et déclare l'ouverture de la réunion. Le point « procédure pour la directive » est ajouté en numéro 11.

2. Adoption du PV de la réunion de Londres du 8 décembre

>>> Le PV est adopté, avec la mention « excusé : LH ».

3. Informations générales

- a) Année Européenne du Handicap – ouverture à Athènes. Linda était présente – parmi 1500 participants. Sa participation était financée par ECYF. Linda n'a pas pu voir ni rencontrer M. Tzou. Mais elle a pu parler à M. Edwin Farr, ELSA, d'une future coopération.
- b) Linda a rencontré M. Zappala à Bruxelles le 5 février, avec Irene Venero, dans le but de l'informer et de discuter de la déclaration du CPLOL concernant les articles 15 et 49, et de la proposition de directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. M. Zappala a dit aux représentants du CPLOL que sa commission: "Marché Interne, Affaires Juridiques" a décidé de proposer la suppression de l'article 49 et d'insister sur l'importance des plates-formes dans l'article 15. La prochaine réunion de la commission est le 19 février.
- c) Courrier: nous avons reçu quelques nouvelles entrées dans divers listings d'organisations.
- d) BK nous informe de l'augmentation de l'utilisation de l'adresse info@cplol.org. Nous recevons des demandes de renseignements concernant divers sujets: la formation, la pratique professionnelle, l'acquisition du langage chez l'enfant, etc.
- e) BRG a reçu le rapport annuel d'EDF et le fait circuler pour information.

4. Liste des Tâches

>>> A été passé en revue--et allongé...

5. Fonctionnement futur du CE

Le débat s'est transformé pour discuter du CPLOL dans sa globalité. Nous sommes tous

d'accord pour dire que nous devons susciter un réel débat sur la structure future et son fonctionnement, ainsi qu'en terme de référence.

>>> Il est décidé de conserver un laps de temps durant la rencontre de Luxembourg à ce débat

>>> et de commencer la rencontre de juin à Anvers le vendredi 27 à 13h.

6. Elections 2003

a. Candidats. Il y eut un échange d'opinions sur la façon dont nous pourrions assurer le fonctionnement à long terme du CE. Pour le moment cependant, tous les membres présents ont exprimé leur souhait/volonté de rester membre du CE pour encore un mandat.

Il est précisé que ceci doit rester en relation avec la discussion sur les modifications structurelles du CPLOL : une certaine continuité reste préférable. Il est également important de planifier sa succession et de favoriser l'arrivée de « sang neuf » afin de profiter de nouvelles idées.

Josiane a été contactée par téléphone pour nous donner les résultats de ses réflexions.

Nous pensons qu'il est important d'encourager les représentants à se préparer pour se porter candidat au CE. Cela pourrait faire l'objet d'un « travail » durant les deux prochaines années.

>>> Une lettre sera envoyée aux associations avant le 10 avril, précisant la liste des postes, les desiderata et la date butoir du fonctionnement de ce poste. (BK).

7. Site du CPLOL

a. *Situation actuelle.* Jacques Roustit a annoncé son retrait immédiat du poste de chargé du site CPLOL.

>>> BK va demander par courrier électronique à JR de lui fournir le code d'accès.

b. *un nouveau webmaster.* Un des points de vue restant après un débat relativement court est que « pour des raisons de communication facilitée et de contact, il est préférable que le webmaster soit un des membres du CE ». cela mène assez rapidement au fait que la maîtrise du site internet devra faire partie des responsabilités du secrétaire générale à l'avenir.

Pour le moment il a été décidé que :

>>> BK va reprendre ce travail en ce qui concerne les mises à jour les plus urgentes – par exemple un lien direct depuis cplol.org vers le site du congrès rcslt.org.

c. *Le site Internet lui-même*

BK a présenté un premier brouillon qui a été approuvé dans son principe. Il va continuer à l'élaborer jusqu'à la prochaine réunion. Pendant ce temps les membres du CE seront régulièrement informés et consultés – pour avis.

8. Mandats

Le débat se termine par la possibilité de rédaction d'une proposition qui spécifie « personne ne peut être nommé à un (des) mandats durant plus de 12 années consécutives ». Alors que certains exprimèrent le sentiment que cela semble trop long et suggèrent une limite de 6 à 8 ans, divers scénarii ont été envisagés pour dire que dans certaines circonstances limitées quelqu'un pourrait être autorisé à tenir un nombre limité de mandats pour une période limitée. Les discussions de mai et juin sur une structure permettront de se prononcer ou non sur cette proposition et sur la période de temps envisageable.

9. Congrès 2003

a. *Subventions* : JJ a demandé des subventions de l'UE. La candidature a été refusée en raison de la politique particulière de subvention ; Il a été cependant suggéré qu'une autre demande soit envoyée par l'association nationale au Fonds Européen de santé publique .

>>> Prendre contact avec Sylvia Sterling (par AP) en lui demandant si le RCSLT pourrait faire la demande – en coopération avec le CPLOL (TF).

>>> LSD va contacter M. Tzou en ce qui concerne la participation EDF au congrès/exposition (présentation de l'organisation). Si EDF est intéressé, il faudra trouver du temps sur le programme pour laisser à EDF la possibilité d'intervenir pour une présentation.

b. *Présentation du CPLOL*

1. Linda à propos du CPLOL en général
2. Birgitta sur les divers projets de prévention
3. Louis sur le développement du CPLOL
4. Aileen sur la reconnaissance et l'information concernant le travail sur les critères nationaux etc.

c. *Invitation des autres organisations de l'UE* : après un long débat il a été décidé d'inviter selon les critères suivants :

Les frais d'inscription doivent être acquittés comme tout participant. Une présentation Poster est possible, sans les coûts y attendant. Si l'association ne peut pas envoyer un représentant, ils peuvent envoyer un poster. Mais cela ne sera pas proposé en premier lieu afin de favoriser la participation.

d. *Présentation des associations membres* : BK invitera les associations membres à se présenter au congrès au moyen d'un poster (dimensions maximales : 0.90 m (hauteur) par 1.8 m (longueur)).

10. Prévention

a. Subvention... Le travail nécessaire sera fait!

11. Procédure concernant la directive

En ce moment il est difficile de savoir sur quel pied danser. En se fondant sur les

informations obtenues durant la rencontre avec M. Zappala (voir point 3b) , LSD va tenter d'obtenir la version révisée publiée de la directive. Elle va également se tourner vers la commission qui avait auparavant modifié/étendu le texte de l'article 49.

12. Affaires internationales

- a. Invitation aux associations reconnues des 10 nouveaux pays de l'UE à une rencontre spéciale à Malmö. (proposition de BK)
>>> Adopté. Louis va écrire, selon les conditions mentionnées dans la propositions, en les invitant à une réunion le samedi matin de 10 à 12h30.
- b. La situation en Pologne. LH va demander la version la plus récente des statuts.
- c. L'association tchèque des logopèdes cliniciens a répondu à notre message d'invitation à Malmö avec beaucoup d'enthousiasme .
- d. Réponse de ASHA (LSD/LH) :
>>> Il est décidé d'accepter cette invitation à une rencontre à l'occasion de la conférence de ASHA en novembre. LSD et BK y assisteront.
>>> Il est également décidé d'inviter en retour ASHA à Edimbourg.

13. Système de numérotation des dossiers

>>> il a été décidé de créer un système, en séparant « règlements » (statuts, résolutions, documentation, finances, rapports annuels), les PV des CE, les PV des AG, les PV des commissions, les documents congrès, les candidatures et décisions relatives aux affaires internationales, documentation UE.

14. Divers / AOB

Le CE confirme la décision de marquer le 15^{ème} anniversaire du CPLOL – en mentionnant cet événement par des invitations et en créant une épinglette (pin's).

En charge du Procès-verbal: Bent E. Kjaer